

Paris, le 9 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Myriam El-Khomri s'engage sur la création de 5000 nouveaux postes dans les Entreprises Adaptées



C'est l'aboutissement d'un travail de plus de 18 mois mené par l'UNEA qui vient d'être validé ce matin au ministère du travail. C'est en effet un contrat historique pour le secteur adapté que vient de signer Myriam El-Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, en présence de Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

Stéphane Foisy, président de l'UNEA, rappelle qu'il s'agit d'« un acte majeur permettant d'obtenir la visibilité essentielle au développement des Entreprises Adaptées ». L'UNEA rappelle que ce contrat est un investissement gagnant pour l'Etat car comme l'a prouvé le KPMG le retour sur investissement est immédiat et l'économie pour la collectivité du retour à l'emploi d'une personne en situation de handicap représente en moyenne près de 10 000 €.

A travers ce nouveau contrat, l'Etat et l'UNEA s'engagent à agir ensemble afin de permettre aux Entreprises Adaptées de créer des emplois par la croissance, par la modernisation de leurs organisations et de leurs équipements, et par le développement des compétences de leurs salariés handicapés, et ainsi promouvoir l'accès à l'emploi par l'activité économique

Gages de performance économique et d'inclusion sociale, les Entreprises Adaptées emploient 32 000 personnes, dont 26000 en situation de handicap. Sur les cinq dernières années, les Entreprises Adaptées ont créés 4 500 emplois nets et signés 30 000 contrats. Les perspectives données par la signature de ce contrat de développement nous amène à une création potentielle de 7 500 emplois net et la signature de 62 000 contrats.

Contact Presse

Stéphanie Benaroc : 06 88 12 57 40 - sbenaroc@unea.fr
twitter.com/UNEA_France

Myriam El Khomri s'est félicitée de la signature de ce contrat : « *Je crois fermement au modèle des entreprises adaptées : dans un contexte où le chômage, même s'il baisse, reste malheureusement trop élevé, chacun sait combien il peut être difficile de trouver un travail, même pour des personnes valides, et chacun mesure la difficulté que cela peut représenter pour celui ou celle qui vit avec un handicap. C'est donc une grande satisfaction de nous voir réunis aujourd'hui pour graver dans le marbre notre engagement en faveur d'une société qui permet au plus grand nombre d'accéder à l'emploi. Un engagement qui se concrétise par la création de 5000 postes en 5 ans.* »

De son côté, Ségolène Neuville déclare : « *En engageant l'Etat à la création de 5 000 postes en entreprises adaptées dans les 5 prochaines années, le Gouvernement continue d'œuvrer pour l'accès des travailleurs handicapés au milieu ordinaire de travail* » tout en signalant sa « *confiance envers les Entreprises Adaptées, secteur dynamique qui donne de l'espoir et est capable de faire bouger la société* ».

Ce contrat prévoit des mesures concrètes autour de trois axes : la création d'emploi, l'évolution professionnelle des salariés et la modernisation du secteur.

Il met l'accent sur la notion de « capacitation », c'est-à-dire le processus qui permet à la personne en situation de handicap de prendre en charge, elle-même, sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. Autrement dit, d'augmenter sa puissance d'agir sur son être et sur son environnement.

Enfin, ce contrat c'est aussi le renforcement de la politique de régionalisation permettant le développement du secteur comme outil inclusif du territoire. « *C'est dans ce travail de réseau que nous atteindrons nos objectifs sur les territoires* ». L'UNEA apprécie fortement la proposition de la ministre du Travail de « *l'associé pleinement aux travaux des CREFOP et des PRITH* »

Rappel :

L'UNEA (Union nationale des Entreprises Adaptées) est une association professionnelle nationale qui fédère les Entreprises Adaptées et les représente auprès des acteurs publics et privés. L'UNEA défend et promeut le modèle de l'Entreprise Adaptée en communiquant leur savoir-faire et leur professionnalisme, en soutenant leur développement, et en tissant dans le milieu économique tous liens favorables à la croissance et à l'emploi pérenne de personnes en situation de handicap.

L'Entreprise Adaptée est une entreprise de l'économie sociale et solidaire employant au moins 80% de salariés handicapés. Aujourd'hui, elles sont 759 à employer 32 000 salariés dont 26 000 en situation de handicap.